

INFO TRAVAUX : RÉNOVATION CŒUR DE VILLAGE

Le réaménagement de notre cœur de village débute ce lundi 13 janvier 2025 !

Renaturation, arborisation, désimperméabilisation, changement de revêtement, changement de réseaux vétustes, mise en lumière des remparts, implantation d'un distributeur, installation d'une zone de livraison et de stationnement de proximité... Ce grand chantier va considérablement améliorer et valoriser notre cœur de village, et, comme tout chantier, nécessite quelques ajustements dans la vie des administrés le temps de sa réalisation.



Le calendrier

- Le chantier se déroule en plusieurs phases, dans l'intramuros et sur la place Neuve, à partir du 13 janvier 2025, pour une fin des travaux prévue, hors aléas, en décembre 2025.
- Horaires du chantier : 7h30-17h du lundi au vendredi.



La circulation

- La circulation restera ouverte rue Bellefont, hors période de réfection de la voie.
- La circulation sera complètement interdite dans l'intramuros (cf plan au verso). Attention, les habitants doivent faire le nécessaire pour sortir leurs véhicules qui y seraient garés et enlever également tout élément extérieur (pots de fleurs, tables, chaises...) avant le 13 janvier 2025 à 7h.
- Les rues Bonfils et des Espérettes restent en double-sens durant la durée de chantier, mais pourraient être bloquées épisodiquement durant certaines phases.



Le ramassage de la collecte

- Durant la durée des travaux, les véhicules de la collecte ne pouvant circuler dans l'intramuros, les habitants ne pourront plus accrocher leurs ordures ménagères sur les crochets.
- Des conteneurs collectifs pour les ordures ménagères seront disposés à côté des conteneurs de tri existants : parking de la Manare, et en bas du parking de la mairie. Les usagers se déplaceront ainsi dans un endroit unique pour les déchets ménagers et le tri.



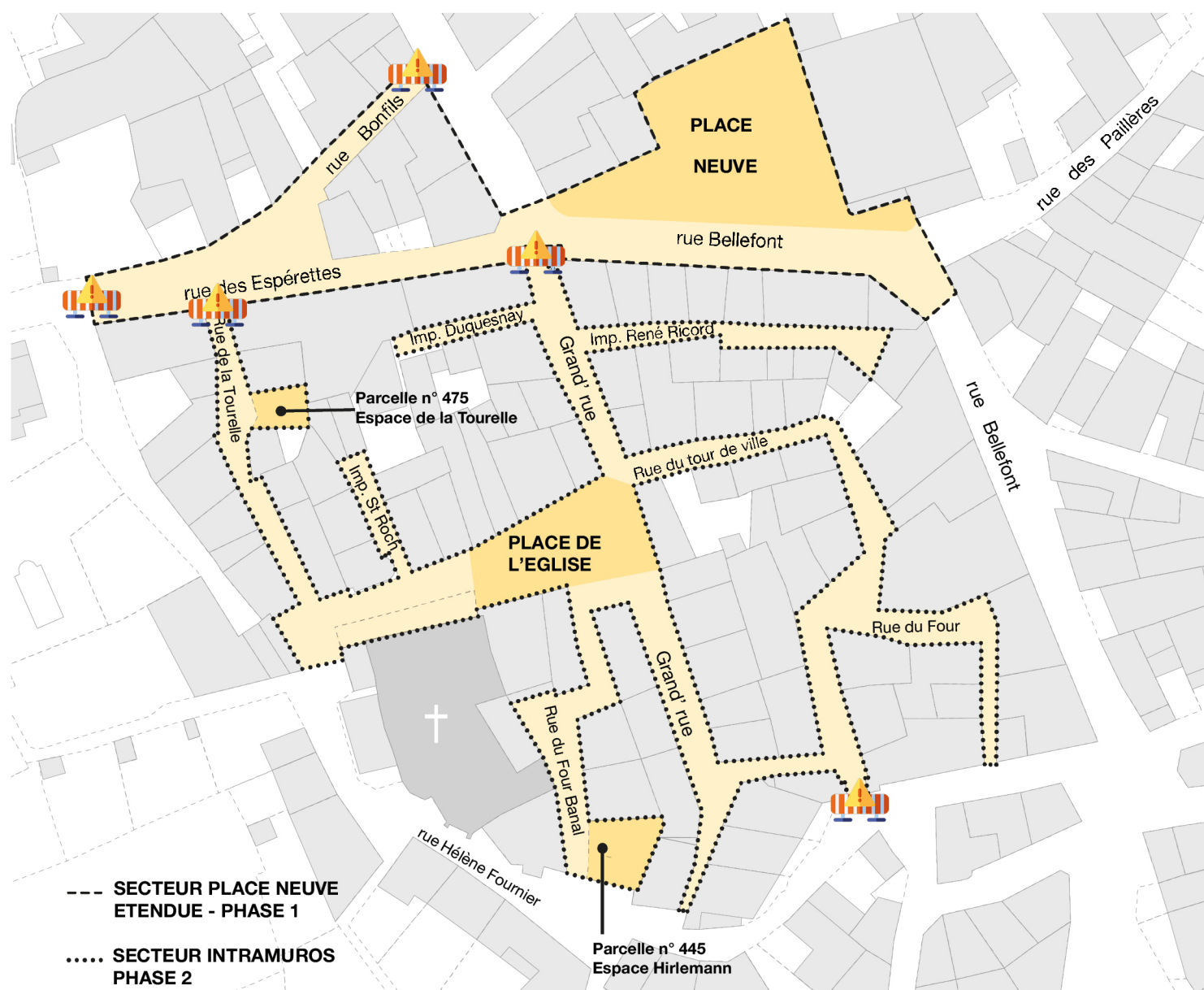
RÉUNION D'INFORMATIONS :

JEUDI 16 JANVIER 2025 À 18H

MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

INFO TRAVAUX : RÉNOVATION CŒUR DE VILLAGE

Plan des rues impactées :



 : Circulation routière interdite

i